

Affaires courantes

langues officielles, la réponse du gouvernement à quelques pétitions.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

DÉCLARATION DE MINISTRE

L'hon. Robert de Cotret (Président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, comme suite à l'examen des dépenses du gouvernement qui a été effectué au cours de l'année, je suis maintenant en mesure d'annoncer une gamme d'initiatives conçues pour accroître l'efficacité des activités gouvernementales et pour faire réaliser aux contribuables canadiens des économies de l'ordre de 1,4 milliard de dollars au cours des trois années à venir.

Ces mesures sont l'aboutissement des efforts que nous avons constamment déployés depuis 1984 afin d'assurer une gestion plus économe. Elles s'inscrivent dans la foulée des décisions rigoureuses que nous avons annoncées dans le budget du printemps dernier.

Je tiens à signaler que le ministre des Finances et moi annoncerons d'autres réductions de dépenses l'an prochain. Le gouvernement continue à examiner les dépenses en vue de respecter le plan fiscal, en attendant que nous préparions, tôt au début de la nouvelle année, le prochain budget et le Budget des dépenses principal.

Monsieur le Président, lorsque les Canadiens regardaient auparavant les activités du gouvernement fédéral, ils ne voyaient que des tracasseries administratives à n'en plus finir et des budgets déficitaires. Les mesures que j'annonce aujourd'hui nous aideront à afficher un meilleur bilan.

[*Français*]

Monsieur le Président, les vrais succès que nous avons remportés pour juguler les dépenses gouvernementales sont souvent maintenus. Depuis 1984, nous avons adopté un certain nombre de mesures, souvent difficiles, parfois peu populaires, pour éliminer le gaspillage et les dépenses inutiles et pour exploiter davantage l'appareil de l'État en nous inspirant de principes commerciaux. Entre autres, nous avons procédé à des examens des dépenses et des programmes. Nous avons limité les paiements aux sociétés d'État. Nous avons privatisé certaines d'entre elles. Nous avons réduit la taille de la Fonction publique. Nous avons adopté des mécanismes pour le recouvrement des coûts.

Grâce à ces mesures, nous avons maintenu la croissance annuelle des dépenses de programmes à 3,6 p. 100, bien en deçà du taux d'inflation. Il faut comparer, monsieur le Président, ce taux au taux de croissance de 14,1 p. 100 que nous avons connu au cours des cinq dernières années sous le gouvernement libéral.

• (1210)

Nous avons atteint notre objectif de réduction de la taille de la Fonction publique qui est maintenant comparable à celle qu'elle était il y a 17 ans, une réduction de 12 500 fonctionnaires, malgré le fait qu'on demande à ces fonctionnaires d'accomplir une tâche de travail accrue.

[*Traduction*]

Nous avons amélioré la gestion de la trésorerie. Depuis 1985, cette seule mesure a permis de faire épargner près de un milliard de dollars aux contribuables. Nous avons donné l'exemple à l'ensemble du pays pour ce qui est des règlements salariaux.

Au cours de la dernière série de négociations, les augmentations que nous avons accordées ont été en moyenne de 4,2 p. 100 dans l'ensemble de la fonction publique. Nous avons réduit les dépenses au titre des programmes à un point tel que les recettes budgétaires dépassent ces dépenses d'environ 9 milliards de dollars. Voilà une amélioration considérable. Lorsque nous avons accédé au pouvoir, nous avons hérité d'un déficit de 12 milliards et nous voici devant un excédent de 9 milliards.

Le gouvernement actuel a fait plus pour contrôler les dépenses et améliorer les programmes et les services que tout autre gouvernement au cours des dernières années. Nous savons que les Canadiens ont eu de la difficulté à accepter bon nombre des mesures d'austérité que nous avons dû prendre pour gérer l'économie et assurer l'avenir du pays. Je veux que les Canadiens sachent que le gouvernement n'a pas fini pour sa part de se serrer la ceinture.

Les mesures que j'annonce aujourd'hui sont concrètes et pénibles. Elles ne signifient pas seulement que nous devons faire mieux et plus avec moins de ressources, mais dans certains cas, nous devons nous en passer tout simplement. Et c'est ainsi que nous faisons preuve de leadership. Et où mieux commencer sinon ici dans cette grande institution.

Cette semaine, le Bureau de régie interne, qui surveille les dépenses de la Chambre des communes, a obtenu le consensus des membres de tous les partis sur un certain nombre de mesures qui permettront aux contribuables canadiens de réaliser des économies de plusieurs millions de dollars. Tout d'abord, nous économiserons un demi-million en réduisant de 20 p. 100 les subventions aux associations de parlementaires et les budgets affectés aux voyages et aux visites à l'étranger des parlementaires.

Nous épargnerons jusqu'à 730 000 \$ en fermant deux cafétérias ainsi que le salon et la salle à manger privés des députés, de même qu'en limitant les heures d'ouverture des autres cafétérias et en augmentant les prix des services de traiteurs et des repas dans la salle à manger parlementaire.